



PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Service Mer, Littoral et environnement Marin

Capitainerie du Port de Dieppe

AVIS AUX USAGERS

EMPLACEMENT: **PORT DE DIEPPE**

DATE DU FAIT SIGNALÉ: **18/03/2026**

FAITS À SIGNALER:

Travaux portuaires – Interdiction d'accostage Quai du Carénage pour campagne de dragage

Une campagne de dragage dans le chenal de pêche Bassin Ango de Dieppe est actuellement effectuée jusqu'au vendredi 20/03/2026 07h00.

Du 19/03/2026 19h00 au 20/03/2026 07h00, il sera interdit de s'amarrer tout le long du quai de Carénage ponton flottant compris.

La drague aspiratrice en marche « CHRISTOPHORUS » montrera, de jour comme de nuit, les marques et les feux prévus par la réglementation pour prévenir les abordages en mer concernant les navires à capacité de manœuvre restreinte.

Il est recommandé aux navigateurs d'être prudents à l'approche du chantier.

Les informations et les consignes seront données par « Dieppe port » sur VHF 12.

Diffusion :

Sous-préfecture Dieppe	SMPN
Paris-Normandie	SMPN / Exploitation
Informations Dieppoises	SMPN / Outillage
E-scaleport	SMPN / Pêche
DDTM76	SMPN / Plaisance
AIMLP	COMAR Manche
Mairie de Dieppe	CROSS GNZ
CRPEM-HN	Sémaphore de Dieppe
C.V.D.	TSM
CND Aviron	Lamanage Dieppe
AUPPD	Affichage CAPD
DFDS	Pilotage Rouen



A Dieppe, le 18/03/2026

Pour le commandant de port, **Flavien Montcho**

Stéphanie JACQUEMART Lieutenant de port